

800, Place Victoria, bur. 255  
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Dossier no : R-3814-2012

Date : 20 décembre 2012

HEURE	REMARQUES
8 h 30	Reprise de l'audience du 19 décembre 2012
8 h 30	Lecture du protocole d'ouverture par la greffière-audicière
8 h 31	<u>M<sup>e</sup> Marc-André LeChasseur (CORPIQ) dépose :</u> Plan d'argumentation de la CORPIQ, non coté
8 h 32	Argumentation finale de la CORPIQ par M <sup>e</sup> Marc-André LeChasseur
9 h 14	Fin de l'argumentation finale de la CORPIQ par M <sup>e</sup> Marc-André LeChasseur
9 h 14	Questions par M <sup>e</sup> Louise Rozon à M <sup>e</sup> LeChasseur
9 h 26	Fin des questions par M <sup>e</sup> Louise Rozon à M <sup>e</sup> LeChasseur
9 h 27	<u>M<sup>e</sup> André Turmel (FCEI) dépose :</u> Argumentation de la FCEI portant sur la demande relative à l'établissement des tarifs d'électricité d'HQD pour l'année tarifaire 2013-2014, non cotée
9 h 28	Argumentation finale de la FCEI par M <sup>e</sup> André Turmel
9 h 58	Fin de l'argumentation finale de la FCEI par M <sup>e</sup> André Turmel
9 h 59	Commentaire de M <sup>e</sup> Rozon
10 h	L'audience est suspendue jusqu'à 10 h 15
10 h 21	Reprise de l'audience
10 h 21	Argumentation finale de l'ACEF de l'Outaouais par M <sup>e</sup> Stéphanie Lussier
11 h 05	Fin de l'argumentation finale de l'ACEF de l'Outaouais par M <sup>e</sup> Stéphanie Lussier
11 h 05	Commentaires de M <sup>e</sup> Rozon
11 h 07	Commentaires de M <sup>e</sup> Lussier
11 h 07	<u>M<sup>e</sup> Geneviève Paquet dépose :</u> Plan d'argumentation du GRAME, non coté
11 h 08	Argumentation finale du GRAME par M <sup>e</sup> Geneviève Paquet
11 h 35	Fin de l'argumentation finale du GRAME par M <sup>e</sup> Geneviève Paquet
11 h 35	<u>M<sup>e</sup> Denis Falardeau dépose :</u> Recommandations de l'ACEF de Québec, non cotées
11 h 36	Argumentation finale de l'ACEF de Québec par M <sup>e</sup> Denis Falardeau

800, Place Victoria, bur. 255  
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Dossier no : R-3814-2012

Date : 20 décembre 2012

HEURE	REMARQUES
11 h 59	Fin de l'argumentation finale de l'ACEF de Québec par M <sup>e</sup> Denis Falardeau
12 h 01	<u>M<sup>e</sup> Hélène Sicard (UC) dépose :</u> <u>Argumentation de l'Union des consommateurs, non cotée</u>
12 h 03	L'audience est suspendue jusqu'à 13 h 05
13 h 09	Reprise de l'audience
13 h 09	Argumentation finale de l'Union des consommateurs par M <sup>e</sup> Hélène Sicard
13 h 14	<u>M<sup>e</sup> Sicard dépose :</u> <u>Extraits des notes sténographiques de l'audience du 30 avril 2008 dans le dossier R-3648-2007, non cotés</u>
13 h 15	Poursuite de l'argumentation finale de l'Union des consommateurs par M <sup>e</sup> Hélène Sicard
13 h 33	<u>M<sup>e</sup> Sicard dépose :</u> <u>Jugement <i>Allard Contractors Ltd. c. Coquitlam (District)</i>, [1993] 4 R.C.S. 371, non coté</u>
13 h 34	Poursuite de l'argumentation finale de l'Union des consommateurs par M <sup>e</sup> Hélène Sicard
13 h 42	Fin de l'argumentation finale de l'Union des consommateurs par M <sup>e</sup> Hélène Sicard
13 h 42	Questions par M <sup>e</sup> Rozon à M <sup>e</sup> Sicard
13 h 48	Fin des questions par M <sup>e</sup> Rozon à M <sup>e</sup> Sicard
13 h 50	<u>M<sup>e</sup> Dominique Neuman (S.É./AQLPA) dépose :</u> <u>Argumentation de S.É./AQLPA, non cotée</u>
13 h 51	Argumentation finale de S.É./AQLPA par M <sup>e</sup> Dominique Neuman
14 h 43	Fin de l'argumentation finale de S.É./AQLPA par M <sup>e</sup> Dominique Neuman
14 h 44	Questions par M <sup>e</sup> Rozon à M <sup>e</sup> Neuman
14 h 50	Fin des questions par M <sup>e</sup> Rozon à M <sup>e</sup> Neuman
14 h 50	L'audience est suspendue jusqu'à 15 h
15 h 03	Reprise de l'audience
15 h 03	M <sup>e</sup> Franklin S. Gertler (ROÉÉ) mentionne être accompagné par M <sup>e</sup> Pascale Boucher-Meunier
15 h 04	<u>M<sup>e</sup> Gertler dépose :</u> <u>Plan d'argumentation du ROÉÉ, non coté</u> <u>Extraits de l'énergie au service du Québec – Une perspective de développement</u>

800, Place Victoria, bur. 255  
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Dossier no : R-3814-2012

Date : 20 décembre 2012

HEURE	REMARQUES
	<p>durable, non cotés  <u>Pages 732 et 733 du droit administratif</u> – 6<sup>e</sup> édition, 2010, Patrice Garant, Éditions Yvon Blais, non cotées  <u>Extraits de la décision D-2003-110</u> rendue par la Régie de l'énergie le 5 juin 2003 dans le dossier R-3473-2001, non cotés  <u>Extraits de la décision D-2012-024</u> rendue par la Régie de l'énergie le 8 mars 2012 dans le dossier R-3776-2011, non cotés</p>
15 h 05	Argumentation finale du ROEE par M <sup>e</sup> Franklin S. Gertler
15 h 48	Fin de l'argumentation finale du ROEE par M <sup>e</sup> Franklin S. Gertler
15 h 49	M <sup>e</sup> Rozon fait part que la Régie accueille la demande d'ordonnance de sauvegarde visant à maintenir le programme de géothermie jusqu'à l'expiration du délai de 15 jours de la date de la décision finale de la Régie et énumère les différentes raisons ayant mené à cette décision
15 h 54	L'audience est ajournée au 21 décembre 2012 à 8 h 30
	<p style="text-align: right;"><i>Johanne Le huis</i>, greffière-audicière</p>

**PROTOCOLE D'OUVERTURE**  
**AUDIENCE DU 20 DÉCEMBRE 2012**

**DOSSIER : R-3814-2012**

**Demande relative à l'établissement des tarifs d'électricité pour  
l'année tarifaire 2013-2014**

Les Régisseurs désignés dans ce dossier sont : **M<sup>e</sup> Louise Rozon (Présidente de la formation),  
de même que M<sup>me</sup> Suzanne Kirouac et M. Pierre Méthé**

Le procureur de la Régie est : **M<sup>e</sup> Amélie Cardinal** et *m<sup>e</sup> Jean-François  
Quimette*

La requérante est :

**HYDRO-QUÉBEC DISTRIBUTION**

Représentée par M<sup>e</sup> Éric Fraser

Les intervenants sont :

**ASSOCIATION COOPÉRATIVE D'ÉCONOMIE FAMILIALE DE L'OUTAOUAIS (ACEFO)**

Représentée par M<sup>e</sup> Stéphanie Lussier *présente AM et PM. A quitté vers  
14h*

**ASSOCIATION COOPÉRATIVE D'ÉCONOMIE FAMILIALE DE QUÉBEC (ACEFQ)**

Représentée par M<sup>e</sup> Denis Falardeau *présent AM. Absent PM*

**ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DES CONSOMMATEURS INDUSTRIELS D'ÉLECTRICITÉ  
ET CONSEIL DE L'INDUSTRIE FORESTIÈRE DU QUÉBEC (AQCIÉ/CIFQ)**

Représenté par M<sup>e</sup> Pierre Pelletier *Absent AM et PM*

**COALITION CANADIENNE DE L'ÉNERGIE GÉOTHERMIQUE (CCÉG)**

Représentée par M<sup>e</sup> Isabelle Demers et M<sup>e</sup> Claude Tardif *Absente AM ME DEMERS  
PRÉSENTE EN PM*

**CORPORATION DES PROPRIÉTAIRES IMMOBILIERS DU QUÉBEC INC. (CORPIQ)**

Représentée par M<sup>e</sup> Marc-André LeChasseur *présent AM. A quitté à 9h 30  
Absent PM*

**FÉDÉRATION CANADIENNE DE L'ENTREPRISE INDÉPENDANTE (FCEI)**

Représentée par M<sup>e</sup> André Turmel *présent AM. A quitté à 10h. Absent  
PM*

**GROUPE DE RECHERCHE APPLIQUÉE EN MACROÉCOLOGIE (GRAMÉ)**

Représenté par M<sup>e</sup> Geneviève Paquet *présente AM. Absente PM*

**OPTION CONSOMMATEURS (OC)**

Représentée par M<sup>e</sup> Joséane Chrétien *absente AM et PM*

**REGROUPEMENT DES ORGANISMES ENVIRONNEMENTAUX EN ÉNERGIE (ROÉÉ)**

Représenté par M<sup>e</sup> Franklin S. Gertler *absent AM. Présent PM*

Début : 8h 30

Reprise : 13h

Dîner : 12h 03

Ajournement : 15h 54

**REGROUPEMENT NATIONAL DES CONSEILS RÉGIONAUX DE L'ENVIRONNEMENT DU QUÉBEC (RNCREQ)**

Représenté par M<sup>c</sup> Annie Gariépy *à l'absence Am et PM*

**STRATÉGIES ÉNERGÉTIQUES ET ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE LUTTE CONTRE LA POLLUTION ATMOSPHÉRIQUE (S.É./AQLPA)**

Représenté par M<sup>c</sup> Dominique Neuman *présent Am et PM*

**UNION DES CONSOMMATEURS (UC)**

Représentée par M<sup>c</sup> Hélène Sicard *présente Am et PM. À quai tte' à 14h 15*

**UNION DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC**

Représentée par M<sup>c</sup> Steve Cadrin *à l'absence Am et PM*

**Y A-T-IL D'AUTRES PERSONNES DANS LA SALLE QUI DÉSIRENT PRÉSENTER UNE DEMANDE OU FAIRE DES REPRÉSENTATIONS AU SUJET DE CE DOSSIER?**

---

---

---

---

---

---

---

**Je demanderais par ailleurs aux parties de bien s'identifier à chacune de leurs interventions pour les fins de l'enregistrement.**

**Aussi, auriez-vous l'obligeance de vous assurer que votre cellulaire est fermé durant la tenue de l'audience. Merci.**

800, Place Victoria, bur. 255  
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Dossier no : R-3814-2012

Date : 20 décembre 2012

<b>COTE</b>	<b>DESCRIPTION</b>	<b>DÉPOSÉ PAR</b>
Non coté	Plan d'argumentation de la CORPIQ	Me LeChasseur
Non cotée	Argumentation de la FCEI portant sur la demande relative à l'établissement des tarifs d'électricité d'HQD pour l'année tarifaire 2013-2014	Me Turmel
Non coté	Plan d'argumentation du GRAME	Me Paquet
Non cotées	Recommandations de l'ACEF de Québec	Me Falardeau
Non cotée	Argumentation de l'Union des consommateurs	Me Sicard
Non cotés	Extraits des notes sténographiques de l'audience du 30 avril 2008 dans le dossier R-3648-2007	Me Sicard
Non coté	Jugement <i>Allard Contractors Ltd. c. Coquitlam (District)</i> , [1993] 4 R.C.S. 371	Me Sicard
Non cotée	Argumentation de S.É./AQLPA	Me Neuman
Non coté	Plan d'argumentation du ROEE	Me Gertler
Non cotés	Extraits de l'énergie au service du Québec – Une perspective de développement durable	Me Gertler
Non cotées	Pages 732 et 733 du droit administratif – 6 <sup>e</sup> édition, 2010, Patrice Garant, Éditions Yvon Blais	Me Gertler
Non cotés	Extraits de la décision D-2003-110 rendue par la Régie de l'énergie le 5 juin 2003 dans le dossier R-3473-2001	Me Gertler
Non cotés	Extraits de la décision D-2012-024 rendue par la Régie de l'énergie le 8 mars 2012 dans le dossier R-3776-2011	Me Gertler